



➤ APPEL À PROJETS TERRITOIRES À AGRICULTURES POSITIVES



BILAN DU TAP 2 | 2021 > 2024 BASSIN ADOUR GARONNE, VERS DES FILIÈRES LOCALES RESPECTUEUSES DE LA RESSOURCE EN EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ

18 PROJETS RETENUS

*Accompagnement
double et novateur*

SOUTIEN FINANCIER À L'INGÉNIERIE DE PROJET

Expertises, études,
animation de réseau,
suivi de projets

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET PERSONNALISÉ

Mise en réseau structurée,
montée en compétence
enrichie par l'apport
d'expertises et le partage

En 2019, le programme «Territoires à Agricultures Positives» (TAP1) a été officiellement lancé avec un soutien spécifique pour le Massif central, mobilisant 425 000 € pour financer neuf projets visant à promouvoir des coopérations territoriales autour d'une agriculture durable.

Pour la deuxième édition, «Territoires à Agricultures Positives» (TAP2), l'Agence de l'eau Adour-Garonne, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et la Fondation RTE se sont associés à la Fondation Avril pour lancer un nouvel appel à projets dans le bassin Adour-Garonne. Ce programme a permis d'accompagner 18 projets sur deux ans, avec un financement total de 825 000 € pour l'ingénierie de projet. En complément, un volet de 120 000 € a été alloué pour renforcer les compétences, favoriser la mise en réseau et capitaliser les expériences autour de thématiques clés : création de valeur partagée, structuration de filières locales, renforcement des dynamiques territoriales et gestion durable de l'eau.

La particularité de TAP2 réside dans la diversité des projets et l'étendue du territoire couvert. Comme pour TAP1, ce programme expérimental vise à stimuler les dynamiques collectives locales. Chacun des 18 projets multi-acteurs a intégré, dès le départ, des agriculteurs et des partenaires techniques en agronomie et environnement. Un accompagnement a été mis en place pour développer des compétences en communication, mobilisation des parties prenantes, structuration de filières et mise en place d'indicateurs. Pour cela, les organisateurs de cet appel à projets ont mandaté les cabinets Vertigo Lab et Transitions Développement Durable pour l'exécution de ces missions sur une période de deux ans.



TERRITOIRES À
AGRICULTURES
POSITIVES

Appel à projets

> QU'EST-CE

QU'UN PROGRAMME TAP ?



FAVORISER une dynamique de partenariat territorial

- > Permettre une meilleure compréhension, harmonie et dynamique entre les acteurs agricoles, les acteurs publics et privés et les habitants du territoire
- > (Re)créer des liens autour du développement de solutions créatives et durables répondant à des enjeux agricoles et alimentaires locaux
- > Accroître l'implication des agriculteurs dans la conduite de projets collectifs déterminant l'avenir de leur territoire



INVITER à faire projets autrement, encourager la diversité et l'expérimentation

- > Offrir aux acteurs une liberté d'initiative en s'ajustant aux spécificités et défis propres au territoire et à son agriculture
- > Permettre une diversité de trajectoires possibles, en offrant un espace d'expérimentation qui ne cherche pas à uniformiser les projets
- > Favoriser une réflexivité sur les expériences en cours de réalisation
- > Accepter la complexité intrinsèque des projets et la non-linéarité des processus de transitions



SOUTENIR des agricultures à impact et attractives pour le territoire

- > Favoriser les dynamiques de transition agricole et la diversification des filières face aux évolutions climatiques
- > Accompagner de nouvelles façons de créer des valeurs économiques, sociales et environnementales partagées renforçant l'image positive du territoire
- > Favoriser l'émergence de nouveaux biens communs sur le territoire avec les agriculteurs



ACCOMPAGNER la structuration des collectifs

- > Mettre à disposition des expertises techniques et méthodologiques pour renforcer les compétences individuelles et collectives et les capacités organisationnelles des porteurs de projets
- > Stimuler les échanges d'expertises et le partage d'expériences entre les différents projets d'un même territoire
- > Inspirer et permettre l'exploration de nouvelles perspectives de partenariats avec d'autres acteurs du domaine
- > Analyser et tirer des enseignements des expériences vécues et identifier les bonnes pratiques et les pistes d'amélioration

> L'AGRICULTURE

DANS LE BASSIN ADOUR-GARONNE

Diversité agricole et défis environnementaux du bassin Adour-Garonne

La diversité des reliefs, des climats et des terroirs du bassin Adour-Garonne a permis le développement d'une agriculture riche et variée, dominée par les céréales, oléo protéagineux, l'élevage de bovins, ovins et caprins, ainsi que la viticulture. Cette pluralité de productions favorise un tissu agroalimentaire bien implanté dans toutes les régions du bassin. L'agriculture biologique y est particulièrement dynamique, ce bassin étant le premier en France pour les conversions vers ce mode de production.

Toutefois, l'impact de l'agriculture sur les ressources en eau et les milieux naturels est notable. Avec près de la moitié de la surface du bassin consacrée à l'agriculture, celle-ci exerce des pressions tant sur la qualité que sur la quantité des ressources en eau.

La question de l'accès à l'eau est centrale pour l'agriculture sur le bassin, avec un cinquième des exploitants irriguant leurs cultures. Les principales préoccupations concernent les pollutions par les nitrates et les pesticides, ainsi que les prélèvements d'eau, particulièrement en période d'étiage, où la demande en irrigation est plus élevée.

Pour relever ces défis, des programmes comme TAP2 encouragent l'adoption de pratiques agricoles plus durables, avec un focus particulier sur la thématique « Eau et biodiversité ». Cet appel à projets vise à promouvoir des changements dans les pratiques agricoles afin de mieux adapter les modes de production à la raréfaction des ressources en eau, tout en protégeant les écosystèmes et en assurant la viabilité économique des systèmes de production.

TAP2 : un modèle de transition agricole collaboratif et territorial durable

Les projets soutenus par le programme TAP2 mobilisent une diversité d'acteurs locaux (collectivités, associations, entreprises privées, etc.) dont la coopération est essentielle à leur réussite. Cette pluralité renforce l'ancrage territorial, pilier central du programme, en liant chaque projet à son environnement local et à ses ressources naturelles, humaines ou infrastructurelles.



Les projets soutenus mettent l'accent sur la création de valeur partagée, en favorisant les synergies entre acteurs agricoles et non agricoles, tout en développant des savoirs en agriculture durable.



Enfin, la transition agroécologique est au cœur de ces projets, visant à transformer les pratiques afin de préserver les ressources en eau et la biodiversité. L'engagement des acteurs dans ce processus, ainsi que l'apprentissage de nouvelles compétences, sont essentiels pour garantir le succès de cette transition.

> 18 PROJETS

3 CATÉGORIES THÉMATIQUES

> CATÉGORIE 1

Valorisation économique et sociale d'une production historique

> CATÉGORIE 2

Relocalisation de l'alimentation par la restauration collective

> CATÉGORIE 3

Expérimentations des pratiques agricoles durables en oléoprotéagineux par les agriculteurs et leurs organisations



> Répartition sur le territoire



VIDÉOS DE CHAQUE PROJET

À visionner sur

Youtube @fondationavril7705

CATÉGORIE 1 | 6 PROJETS

Valorisation économique et sociale d'une production historique

Ces projets sont le fruit d'une ambition de mettre en valeur une ressource patrimoniale du territoire ; les productions au cœur de ces initiatives sont anciennes.



1 > DÉPLOIEMENT DE LA FILIÈRE CHANVRE EN DEUX-SÈVRES

OBJECTIFS

- > Sécuriser l'approvisionnement en formant de nouveaux agriculteurs
- > Développer des marchés locaux dans le bâtiment et l'alimentaire
- > Structurer les maillons de transformation pour renforcer le tissu économique local

CHIFFRES CLÉS

- 13** Agriculteurs engagés, dont 9 en agriculture biologique
- 2 t** Chènevotte produites grâce à 3 ha de paille transformée
- 25** Structures alimentaires participantes aux essais culinaires



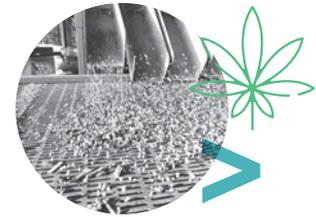
2 > CHANVRE NOUVELLE-AQUITAINE

OBJECTIFS

- > Développer et promouvoir la filière chanvre régionale dans tous les domaines
- > Créer une filière innovante avec des impacts positifs sur l'environnement, l'économie et la santé

CHIFFRES CLÉS

- 78** Adhérents à l'association en 2023, dont 5 collectivités
- 6** Groupes thématiques de réflexion : production et techniques, bâtiment, alimentation, bien-être, cosmétique, communication



3 > DÉPLOIEMENT DE LA FILIÈRE CHANVRE DANS LES LANDES

OBJECTIFS

- > Former les agriculteurs pour sécuriser l'approvisionnement
- > Ouvrir les marchés du bâtiment et de l'alimentaire à proximité de la production
- > Structurer la transformation locale (pailles, graines) pour préserver la valeur ajoutée

CHIFFRES CLÉS

- 22 ha** Chanvre implantés en 2023 : 6t de graines, 10t de paille récoltée
- 700kg** Produits à base de chanvre commercialisés
- 1** Association créée pour la valorisation des produits du chanvre



4 > REVENONS À NOS MOUTONS

OBJECTIFS

- > Préserver l'élevage de la race Causses du Lot en répondant à la diminution du nombre d'exploitations
- > Favoriser la résilience et les innovations autour de la race

CHIFFRES CLÉS

- 184** Éleveurs sensibilisés
- 1** Association et 1 collectif mixte éleveurs/techniciens créés
- 5** Recettes de salaisons à partir de brebis Causses du Lot réalisées



5 > FILEG-PULSE

OBJECTIFS

- > Mettre en place un test pour évaluer l'aptitude à la transformation des lentilles et pois chiches
- > Garantir un débouché pour ces productions locales

CHIFFRES CLÉS

- 3** Protocoles pour évaluer l'aptitude technologique des lentilles et des pois chiches réalisés
- 68** Échantillons analysés
- 20** Agriculteurs et coopératives partenaires pour la récolte 2022



6 > LIN DES PYRÉNÉES

OBJECTIFS

- > Promouvoir localement et diffuser les recherches technico-économiques sur le lin
- > Travailler sur les rotations de cultures avec d'autres cultures oléagineuses
- > Prospector pour valoriser et commercialiser les produits bruts et transformés

CHIFFRES CLÉS

- 50 ha** Lin cultivés en 2021
- 30 à 50%** Augmentation de la présence d'abeilles dans les parcelles en un an
- 10** Recrutements prévus sur 5 ans pour soutenir la filière locale et durable

CATÉGORIE 2 | 5 PROJETS

Relocalisation de l'alimentation par la restauration collective

Ces projets émergent souvent dans le cadre d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT), permettant de relier l'offre et la demande alimentaire et centrés sur l'approvisionnement local.



7 > PROGRAMME D'EXCELLENCE ALIMENTAIRE

OBJECTIFS

- > Développer la culture de légumes bio
- > Reconquérir les pompages en nappes alluviales abandonnés pour pollution
- > Approvisionner la restauration collective en produits locaux et de qualité

CHIFFRES CLÉS

- 4** Emplois créés à la légumerie
- 28** Clients de restaurants collectifs pour des commandes de produits
- 2** Installations pérennes en maraîchage bio via l'espace test



10 > VERS UNE ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES EN SEIGNANX

OBJECTIFS

- > Accompagner l'installation et la reprise des fermes résilientes et diversifiées
- > Encourager des pratiques agricoles favorables à la biodiversité et l'environnement
- > Animer et solidariser le tissu agricole local

CHIFFRES CLÉS

- 4** Diagnostics biodiversité et 3 formations et ateliers sur ce thème réalisés
- 1** Plateforme numérique Idées Fertiles dédiée à l'agriculture durable créée



8 > AUX PRÉS DES CUISINIERS

OBJECTIFS

- > Créer un outil pour rapprocher les producteurs locaux et les acteurs de la restauration collective
- > Favoriser une alimentation saine et locale pour tous.

CHIFFRES CLÉS

- 4 250** Convivés ayant consommé au moins une fois des produits proposés par APC
- 22** Producteurs ont proposé leurs produits sur le site d'APC
- +50%** Producteurs référencés



11 > AGROSITE EMBAROU

OBJECTIFS

- > Développer des espaces agricoles en maraîchage bio
- > Installer et former des jeunes agriculteurs et des publics en difficulté d'insertion professionnelle
- > Répondre à la demande du territoire en légumes bio et locaux

CHIFFRES CLÉS

- 1** Espace test agricole et une CUMA maraîchère créés comptant 7 utilisateurs
- 40 ha** Surface foncière agricole en portage à la SAFER
- 8** Salariés employés au chantier d'insertion, 1 encadrant technique et 1 conseillère en insertion professionnelle



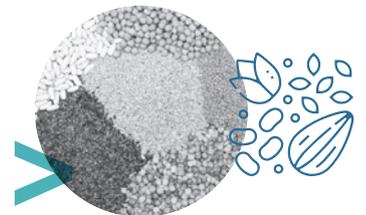
9 > CONSERVERIE LÉGUMERIE DU BORN

OBJECTIFS

- > Approvisionner la restauration collective en produits locaux et de qualité
- > Fournir un nouveau débouché aux agriculteurs du territoire

CHIFFRES CLÉS

- 78** SCIC créées, réunissant 58 sociétaires
- 10** Agriculteurs fournisseurs
- 30t** Légumes transformés en 2023



15 > PROT&OSE

OBJECTIFS

- > Soutenir une filière locale tracée pour les graines oléo-protéagineuses pour les filières animales
- > Réduire l'impact carbone, préserver l'eau et la biodiversité à l'échelle du bassin de production

CHIFFRES CLÉS

- 13** Réponses au questionnaire sur l'offre et la demande
- 125** Participants aux journées et visites techniques et à la démonstration du fonctionnement du toasteur mobile

CATÉGORIE 3 | 7 PROJETS

Expérimentations des pratiques agricoles durables en oléoprotéagineux par les agriculteurs et leurs organisations

Ces projets sont portés par des organisations agricoles et cherchent à surmonter des verrous techniques et économiques afin de promouvoir des systèmes agricoles durables.



12 > PROTEI HUMANI PLUS CORRÈZE

OBJECTIFS

- > Améliorer l'autonomie alimentaire des exploitations d'élevage
- > Proposer un guide technique et économique pour la production et la valorisation des aliments riches en protéines pour les herbivores

CHIFFRES CLÉS

- 8** Agriculteurs participants sur des parcelles tests de 1 ha
- 3** Récoltes de méteil grain en 2023
- 10t** Matière sèche en méteil immature



13 > FILIÈRE ALIMENT ARIÉGEOIS POUR BÉTAIL (FAAB)

OBJECTIFS

- > Développer un aliment 100% ariégeois, sans OGM, à base de soja pour l'élevage
- > Valoriser la collaboration entre les plaines et montagnes de l'Ariège

CHIFFRES CLÉS

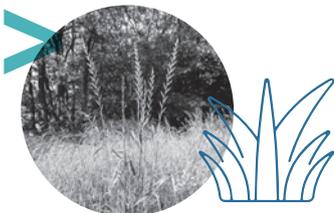
- 62** Éleveurs du département enquêtés
- 3** Aliments créés et testés : 1 aliment complet et 1 complément azoté bovin, 1 aliment complet ovin
- 18t** Aliments produits et testés



14 > BIOPHYCONSEILS

OBJECTIFS

- > Fédérer agriculteurs et partenaires pour une production de légumes secs de qualité et équitable
- > Promouvoir la diversification des assolements et des cultures économes en eau, phytosanitaires et fixatrices d'azote



16 > Ô TON HERBE

OBJECTIFS

- > Développer l'autonomie alimentaire et protéique des élevages de ruminants des Pyrénées Atlantiques
- > Adapter les prairies au changement climatique

CHIFFRES CLÉS

- 12** Fermes suivies et enquêtées pour le séchage en grange
- 9** Éleveurs suivis sur expérimentations prairiales
- 3** Journées techniques réalisées : séchage en grange, couverts hivernaux, luzerne, et fourragères estivales



17 > SOJA LOCAL NOUVELLE-AQUITAINE

OBJECTIFS

- > Soutenir les filières locales de production, transformation et valorisation du soja adaptés aux éleveurs et producteurs
- > Apporter des réponses techniques et économiques à tous les échelons de la filière

CHIFFRES CLÉS

- 65** Éleveurs porcins, 17 producteurs de soja et 9 éleveurs bovins lait enquêtés
- 34** Échantillons de graines analysés pour la transformation
- 108** Participants au webinaire de fin de projet



18 > CASO'PURE

OBJECTIFS

- > Développer les hectares de colza associé dans le Sud-Ouest
- > Accompagner techniquement les agriculteurs par des formations pour diffuser les pratiques

CHIFFRES CLÉS

- 2** Plateformes d'essais mises en place pour tester 14 associations différentes
- 17** Parcelles suivies chez des agriculteurs pionniers
- 743** Fiches d'itinéraires techniques téléchargées entre 2022 et 2023

ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ET PERSONNALISÉ AUX PROJETS

LE PARCOURS

L'accompagnement collectif et personnalisé aux projets a été central dans la démarche du programme. Son objectif est d'assurer une montée en compétences et la mise en réseau des acteurs. Parallèlement, ce programme d'accompagnement permet d'approfondir la compréhension des dynamiques des projets en suivant leur émergence, leur construction, ainsi que les défis rencontrés pour mettre en œuvre des actions concrètes. Une attention particulière a été accordée au renforcement de l'intégration des agriculteurs dans les projets territoriaux, par exemple en facilitant l'accueil et de l'installation de nouveaux profils dans le secteur agricole.

LES 3 AXES

Le programme d'accompagnement TAP2 a été articulé autour de trois axes selon le schéma suivant :



MÉTHODOLOGIE, « BASES THÉORIQUES »
TOUS LES LAURÉATS

TAP'LETTER

Veille et partage d'informations

BOÎTE À OUTILS

Fiches bonnes pratiques, outils

TAP'LAB

Webinaires, partage d'expériences entre lauréats



APPLICATIONS PRATIQUES ; TESTS
POUR LES BESOINS PRIORITAIRES DES LAUREATS

VISITE TERRAIN ET RENCONTRES

SESSION DE TRAVAIL OU WEBINAIRE THÉMATIQUE

Animés par des experts



PRESTATIONS
AU CAS PAR CAS

MISE EN RELATION

Avec des experts thématiques

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- 12** Webinaires et sessions de travail organisés
- 6** TAP'letters à destination des lauréats et partenaires du TAP2 envoyées
- 35** vidéos de présentation illustrant l'évolution des projets des lauréats en début et fin de parcours
- 8** Fiches outils mises à disposition des lauréats
- 3** Journées d'échanges collectives réalisées
- 2** Visites terrains de projets inspirants effectuées

QUELQUES DATES

- 12/22 | TAP'Lab 1** Mise en place d'une plateforme logistique de restauration collective
- 01/23 | Webinaire 1** Création de filière
- 02/23 | TAP'Lab 2** Impliquer les élus dans son projet
- 03/23 | Webinaire 2** Mobiliser ses parties prenantes
- 04/23 | Séminaire intermédiaire**
- 07/23 | TAP'Lab 3** Mobilisation de collectifs d'agriculteurs
- 09/23 | Session de travail 5** – Stratégie commerciale
- 11/23 | Session de travail 7** – Écoconception
- 12/23 | Session de travail 8.1** Pitcher son projet
- 01/24 | Session de travail 9** Plan de communication et utilisation des réseaux sociaux
- 10/22 | Séminaire de lancement**
- 01/23 | Session de travail 1** Marketing responsable
- 02/23 | Session de travail 2** Gérer sa logistique supply chain
- 03/23 | Session de travail 3** Commercialisation : stratégie de vente, négociation
- 06/23 | Session de travail 4** – Mettre en place une stratégie de communication
- 09/23 | Session de travail 6** Atelier sur le financement et les indicateurs
- 12/23 | Session de travail 8.2** – Coaching individuel au pitch
- 01/24 | Visites terrain** Coopératives du territoire
- 03/24 | Séminaire de clôture**

LES RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT



À CONSERVER

- > **VALORISER** les journées d'échanges comme des temps forts du programme pour favoriser les échanges informels et les échanges de connaissances et de compétences
- > **ENCOURAGER** les visites terrain auprès d'initiatives inspirantes afin d'explorer d'autres sujets et de favoriser des rencontres entre lauréats et partenaires
- > **METTRE À DISPOSITION** les enregistrements des webinaires pour permettre aux lauréats de les consulter ultérieurement
- > **MOBILISER** une diversité d'expertises pour répondre aux différentes problématiques rencontrées, même si cela limite l'approfondissement de certains sujets
- > **MAINTENIR** les sessions de « pitch projet » et de communication, qui n'étaient pas initialement perçues comme des besoins, mais qui se sont avérées très utiles



À AJUSTER

- > **SÉLECTIONNER** un nombre plus réduit de lauréats sur des thématiques spécifiques pour faciliter un accompagnement plus pertinent
- > **DÉVELOPPER** la mobilisation des membres du COPIL pour enrichir le pool d'experts
- > **PROLONGER** les journées d'échanges pour permettre aux lauréats d'approfondir les synergies entre leurs projets
- > **INTRODUIRE** un format audio des webinaires pour améliorer l'accessibilité
- > **PRÉVOIR** un suivi afin de maintenir la dynamique de groupe et le sentiment de communauté

> IMPACTS

TRIDIMENSIONNELS DU TAP2



POUR LE TERRITOIRE

- > **CRÉATION d'emplois et installation d'agriculteurs :**
Le programme a dynamisé l'économie locale en sécurisant les revenus grâce à la contractualisation.
- > **RENFORCEMENT des liens sociaux :** La coopération entre agriculteurs et autres acteurs a consolidé des réseaux durables, soutenus par l'engagement des collectivités locales jouant un rôle facilitateur essentiel.
- > **INTERACTION entre acteurs techniques, marchands et politico-administratifs :** Ces interactions ont permis la concrétisation des projets et assuré leur pérennité au sein du territoire.
- > **PROMOTION d'une nouvelle filière territoriale :** La collaboration le long de la filière et la création de structures de promotion ont permis de construire un récit commun et de valoriser les produits locaux de qualité.



SUR L'ENVIRONNEMENT

- > **CHANGEMENTS de pratiques agricoles :** Les projets de filières agricoles ont introduit des pratiques favorisant la biodiversité et la qualité de l'eau. L'intégration de cultures comme les légumineuses dans les rotations réduit la dépendance aux intrants et favorise la fixation de l'azote, diminuant ainsi le lessivage des nitrates.
- > **PRÉSERVATION de la ressource en eau :** Peu exigeants en eau et sans besoin de traitement, le chanvre et le lin structurent le sol, valorisent les nutriments et limitent la concurrence des adventices par leur croissance rapide.
- > **RELOCALISATION des approvisionnements :** En favorisant les circuits de proximité, notamment dans la restauration collective et la filière soja, les projets contribuent à réduire les émissions liées au transport.
- > **SENSIBILISATION et communication :** La valorisation des bénéfices environnementaux des projets dans leurs communications aide à mobiliser les parties prenantes et à sensibiliser le grand public.



POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS

- > **MISE EN RÉSEAU et collaboration :**
Le programme a favorisé la mise en réseau des projets et des territoires, renforçant la collaboration pour mutualiser ressources et compétences. Les sessions de travail des lauréats ont valorisé les savoir-faire individuels et favorisé une prise de recul constructive.
- > **LEVER des verrous techniques :**
La mobilisation d'expertises ciblées selon les besoins a permis de proposer des solutions pour assurer la progression des projets.

> ENSEIGNEMENTS ET RECOMMANDATIONS CLÉS

POUR UN PROCHAIN TAP

ADAPTER L'ACCOMPAGNEMENT AUX CONTEXTES ET STADES DE MATURITÉ

- > Proposer un accompagnement personnalisé pour chaque projet
- > Favoriser les échanges entre projets plus avancés et ceux en phase d'amorçage pour maximiser les retours d'expérience et accélérer l'apprentissage

ENCOURAGER LA CAPITALISATION ET LE PARTAGE D'EXPÉRIENCE DÈS LE LANCEMENT

- > Intégrer un processus de capitalisation dès le début du programme pour permettre aux lauréats d'accéder aux enseignements des projets des précédentes éditions (TAP1, TAP2)
- > Favoriser la collaboration entre projets à travers des rencontres inter projets et des sessions de partage régulières impliquant une diversité d'acteurs
- > Engager les collectivités locales dès le départ pour qu'elles jouent un rôle facilitateur

AMÉLIORER L'ÉVALUATION DES IMPACTS ET LA COMMUNICATION

- > Élaborer des indicateurs communs aux différents projets pour évaluer les résultats environnementaux, économiques et sociaux de manière cohérente
- > Renforcer la communication sur les résultats chiffrés pour informer les partenaires et attirer de nouveaux financements, essentiels pour la pérennisation des projets

ASSURER LE FINANCEMENT DES ANIMATEURS TERRITORIAUX

- > Garantir des financements stables pour ces animateurs, coordinateurs locaux, est crucial pour maintenir la mobilisation des acteurs et la solidité des réseaux

SOUTENIR LA CRÉATION D'UNE COMMUNAUTÉ DE PROJETS DURABLE

- > Formaliser et renforcer la communauté des lauréats passés et futurs pour assurer une poursuite du soutien mutuel
- > Mettre en place des outils collaboratifs pour faciliter la continuité des apprentissages, le partage d'expériences et encourager de nouvelles collaborations au-delà du programme

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE POSITIVE ET INTÉGRÉE :

- > Environnementalement : Financer des expérimentations collectives et des espaces de test pour permettre aux agriculteurs d'innover sans assumer seuls le risque
- > Socialement : La diversité des parties prenantes favorise l'adhésion et permet de mieux gérer les imprévus
- > Économiquement : S'assurer que chaque projet inclut une stratégie économique viable dès la conception

FAVORISER LA TRANSITION À PLUS GRANDE ÉCHELLE

- > Penser les projets en termes de reproductibilité et de passage à l'échelle, en identifiant dès le départ les éléments transposables dans d'autres contextes.
- > Encourager la diffusion des pratiques à l'ensemble des territoires et à différents types de production pour amplifier l'impact du programme

ÉLARGIR LA SENSIBILISATION DU PUBLIC

- > Impliquer davantage les consommateurs et le grand public pour renforcer la perception de l'impact positif de l'agriculture locale



LIVRE BLANC

Retrouvez et téléchargez
le Livre Blanc complet du programme TAP2
sur le site de la Fondation Avril
www.fondationavril.org





UN ESSAIMAGE DES TAP DANS D'AUTRES TERRITOIRES

Fort du succès des deux premières éditions réussies dans le Massif central et le bassin Adour Garonne, la Fondation Avril, encouragée par ses partenaires, aspire à étendre les programmes TAP dans d'autres régions, tout en conservant une approche locale, adaptée à chaque territoire.

La Fondation Avril offre d'accompagner des partenariats avec un ou plusieurs acteurs publics régionaux, dans la conception et la mise en place de ces appels à projets, en mettant à profit son expertise acquise lors des précédentes initiatives.

**Intéressé par le déploiement
d'un tel accompagnement dans votre territoire ?
Contactez la Fondation Avril !**

FONDATION • AVRIL
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Porteuse d'un modèle singulier de Fondation actionnaire reconnue d'utilité publique, la Fondation Avril accompagne des projets d'intérêt général en France comme à l'international, avec l'appui du monde agricole et des acteurs des territoires. La Fondation s'investit aux côtés des porteurs de projets pour améliorer durablement les conditions de vie des populations partout où elle intervient en particulier dans les territoires ruraux. Chaque jour, son équipe et ses partenaires s'engagent conjointement au service de ruralités vivantes et d'une alimentation saine et durable pour tous, sans a priori ni solutions toutes faites.

Siège social |
11, rue de Monceau 75008 Paris



www.fondationavril.org
contact@fondationavril.org

DES PARTENAIRES engagés dans le programme TAP2

Partenaires financiers et techniques



Partenaires opérationnels



TERRITOIRES À
AGRICULTURES
POSITIVES

Appel à projets

Bilan TAP 2 - Novembre 2024

Rédaction
Noémie Simon • Emma Gross

Création graphique
Lilou.B, Emilie Bonnet

Illustrations
Freepik.com

Crédit photos
Xavier Remongin • Cheick Seidou
Pascal Xicluna • Freepik.com
Wikipedia.fr • Pxhere.com

Imprim'vert / PEFC

